

F  
O  
R  
Ê  
T  
S  
  
S  
A  
U  
V  
A  
G  
E  
S



Photo Lepître.

*Ces beaux acajous ont été semés par l'auteur de l'article vers 1927. Ils ont aujourd'hui 26 ans d'âge, plus de 50 centimètres de diamètre à hauteur d'homme et plus de 30 mètres de haut. Leur croissance a bénéficié de conditions très favorables, à proximité de la petite rivière du Baouco, aux environs d'Abidjan en Côte d'Ivoire. Ces acajous illustrent ce qu'il est possible d'obtenir par la sylviculture en pays équatorial. Photo 1953.*

OU SYLVICULTURE

par A. AUBRÉVILLE,

*Inspecteur Général des Eaux et Forêts  
de la France d'Outre-mer*



Photo Aubréville.

*Est-ce une photographie prise dans la forêt de Fontainebleau ? Sans les contreforts de certains arbres existait a été enlevé, donne bien l'idée de la riche forêt future d'okoumé qu'il est possible de créer au Gabon à la pl*

## WILD FOREST OR SILVICULTURE

### SUMMARY

*Man must consider the necessity of enriching wild forest areas in tropical territories, if he is to take advantage of their numerous natural resources. Such a task should be spread out over a long period of time. To this end the means made available to the forester should be issued at regular intervals. Arguments resulting from lack of knowledge, or such that are sophisticated or apathetic, and tend to reduce these means, should be rejected by the authorities responsible for the future of these territories.*

## BOSQUE VIRGEN O SILVICULTURA

### RESUMEN

*Si el hombre quiere aprovecharse de los numerosos recursos naturales existente en las areas silvestre arboladas de los países tropicales, queda necesario llevar a cabo trabajos de enriquecimiento en estos bosques. Tales trabajos tienen que ser escalonados dentro de largos periodos. A tales fines, es indispensable que los medios puestos a disposicion del silvicultor sean distribuidos con regularidad. Argumentos resultando de la ignorancia, sofisticados o indiferentes y tendiendo a disminuir la importancia de estos medios no deben ser tomados en consideracion por las autoridades encargadas con el porvenir de estos países.*

Dès leur installation sur la côte occidentale d'Afrique, il y a trente ans, les services forestiers ont pensé à intervenir dans la forêt sauvage en vue d'en améliorer la composition future. Ils le firent d'abord petitement avec les moyens infimes que l'on pouvait donner à des techniciens nouveaux arrivés, peu sûrs eux-mêmes de leur technique, mais auxquels on ne

se refusait cependant pas à accorder le préjugé favorable dû à la bonne réputation de leur école. Puis ces forestiers prenant, avec le temps et l'expérience, de l'assurance, étendirent leur champ d'action. Aujourd'hui ils sont quelquefois devenus ambitieux pour l'avenir de leurs forêts, ils ont conçu des programmes. Coïncidant avec l'avènement du planisme



On n'aurait le croire. Celle image d'un peuplement naturel peu âgé presque pur d'Okoamé où le sous-bois très léger qui a été créé dans la forêt classée du Cap Estéris, Novembre 1953.

d'après-guerre et l'institution du FIDES, ceux-ci furent adoptés et reçurent un commencement d'exécution. Aujourd'hui, sur la côte du golfe de Guinée, les sylviculteurs dépensent des crédits assez importants chaque année, provenant surtout des subventions de la métropole, pour recréer une forêt tropicale. Ils sont actifs et gais d'espoir puisque leurs travaux sont pris en considération.

Un programme forestier doit être conçu pour une longue durée. Il faut de nombreuses années avant qu'un petit plant soit assuré de survivre dans la forêt. Il lui faut des soins prolongés, sinon il périclète et meurt. Malheureusement un tel programme, précisément parce qu'il est de longue durée, implique un consentement d'égale durée de la part de ses promoteurs et surtout de ses commanditaires, les financiers et les hommes politiques dispensateurs des ressources budgétaires et des subventions de la métropole. Or, une volonté soutenue est rare — si même elle existe — dans les réalisations humaines. Il y a les contingences changeantes, les modes, les réformateurs, les détracteurs, bref, le perpétuel mouvement des esprits, tantôt favorable, tantôt non. L'opportunité des programmes forestiers est fatalement remise en cause quelque jour. Comme toutes les grandes œuvres humaines qui demandent beaucoup de temps ils n'échappent pas aux poussées de la critique. Il faut donc toujours avoir à portée de la

main afin d'être prêt à les ouvrir les tiroirs où dorment les solides arguments, s'efforcer de convaincre inlassablement par la valeur pénétrante des raisonnements et le choc des faits. La réussite est toujours au bout du chemin lorsqu'on est sûr de son idée, de sa propre volonté et pourvu que l'on ait le temps avec soi.

C'est parce que nos conceptions sur l'enrichissement de la forêt sont en ce moment l'objet d'étonnement des uns, de désaffection ou de lassitude des autres qu'une nouvelle exhortation m'a paru devoir être tentée pour une nouvelle étape, c'est-à-dire jusqu'à la prochaine vague de critiques et afin que la bonne conscience de ceux qui ont suivi la bonne route jusqu'à ce jour ne se trouble pas.

La forêt dense équatoriale, la *rain forest* comme nous avons pris l'habitude de dire, est hétérogène ; sauf exception les espèces d'arbres vivent en population bigarrée. De cette mosaïque d'essences, le commerce a retenu un très petit nombre ; une trentaine seulement pour toute la côte occidentale d'Afrique lui conviennent. Le reste est voué au rebut, c'est-à-dire les centaines d'autres, les « bois divers » sans valeur marchande. La technique d'ailleurs a confirmé assez exactement le choix initial du commerce. Elle fait passer de temps à autre quelques espèces dans le groupe des essences distinguées. Le rebut demeure énorme. On dit que la fo-



Photo Lepître

*La technique de l'enrichissement par layons convient parfaitement à l'acajou et au niangon. Image d'un layon de la forêt de Yapo sud en Côte d'Ivoire, montrant une ligne de jeunes acajous âgés de 10 ans. Photo 1953.*

rêt africaine est très pauvre en essences utilisables. C'est un fait confirmé par plus de cinquante ans d'exploitation et de négoce. L'appel au sylviculteur en découle et son rôle paraît tout tracé. Le lointain passé du continent africain lui donne en héritage cette forêt sauvage mal léchée. A lui d'en faire une forêt domestiquée qui serve aux besoins de bois de notre civilisation européenne, avec tous les ménagements possibles évidemment car il sait qu'il ne faut pas violenter la nature. D'où la notion d'enrichissement sylvicole. Oh ! les sylviculteurs africains sont toujours modestes. Ils s'estimeraient heureux, ceux de cette génération du moins, si là où la vieille nature africaine leur offre chichement un ou deux arbres exploitables par hectare, ils pouvaient laisser à leurs successeurs une forêt qui en renfermerait vingt à trente et mieux si possible. Car ce mieux est possible. On pourrait espérer

50-60 gros arbres exploitables par hectare, soit 300 à 400 tonnes de bois d'œuvre. Mais nous savons aussi qu'il ne faut pas tenter les mauvais esprits de la forêt qui pourraient en se vengeant détruire notre œuvre trop orgueilleusement conçue. Laissons à la deuxième ou troisième génération la tâche de parfaire les forêts enrichies que nous lui aurons léguées.

Voilà l'idée qui était en germe chez les premiers forestiers sylviculteurs. Ils ont recherché et expérimenté des méthodes diverses. Elles sont plusieures à se partager leurs préférences, suivant les lieux, les essences et les tendances. Elles doivent toutes répondre à une même condition : être peu coûteuses à l'unité de surface transformée. On conçoit très bien qu'on ne puisse se permettre avec des arbres qui demandent cinquante à quatre-vingts ans avant d'être exploités des dépenses aussi élevées qu'avec les cultures rentables en quelques années seulement.

Sur les résultats des premiers travaux sylvicoles je reviendrai plus loin, mais je dois immédiatement faire face aux contradicteurs qui se lèvent. Fondations d'abord ! Le sol des principes est-il solide !

Nous avons affaire à ceux qui ignorent, à ceux qui doutent et aux indifférents égocentristes.

Tournons-nous d'abord vers les premiers. Ils sont de bonne foi, peut-être y trouverons-nous demain nos plus chauds adeptes.

Pourquoi cultiver la forêt tropicale ? Elle est éternelle. Ne reste-t-il pas, après le passage de l'exploitant qui a enlevé — parmi les plus gros arbres — ceux seuls qui intéressent les utilisateurs, les petits de toutes classes qui remplaceront plus tard spontanément dans la forêt leurs ascendants disparus. N'est-ce pas ainsi que s'exploitent et se reconstituent indéfiniment les forêts françaises !

La réponse est plus complexe et nuancée que la question si simplement posée. Parmi les essences exploitées, nombreuses sont en effet celles qui sont dites de lumière. Leur descendance végète, dépérit et meurt dans la pénombre des sous-bois de la grande forêt. C'est pourquoi il y a si peu de jeunes plants qui appartiennent à ces essences de lumière et pourquoi lorsqu'il s'en trouve ils sont souvent malvenants comme des enfants rachitiques, souffreteux que nul traitement ne transformera en individus sains et vigoureux. C'est le cas de l'okoumé, et dans une mesure moins marquée des limbo, framiré, acajous divers, ilomba, azobé, etc... Donc, quand l'exploitant enlève les grands arbres des espèces héliophiles, il ne subsiste qu'une faible et chétive population de descendants dont la survie n'est pas assurée. De plus dans les trouées d'abattage s'installent les semis des espèces qui restent debout, celles du rebut. En gros, car je passe sur tous les détails qui ne changeraient rien aux résultats d'ensemble, c'est ainsi qu'une forêt exploitée de ses plus beaux arbres des essences de lumière devient une forêt épuisée. Mais alors comment expliquer que la forêt sauvage contienne tout de même un ou

deux de ces beaux arbres à l'hectare qui furent abattus ? Ce n'est d'ailleurs qu'une moyenne car il arrive par exemple de trouver cinq à dix niangons par hectare et dix à vingt okoumés. Evoquons ici les mystères de la régénération de la forêt. Tous ne sont pas élucidés. Il y faut beaucoup d'observation et de patience.

Lorsque de nombreux gros okoumés et limbos par exemple se groupent en forêt, c'est le signe d'une très ancienne occupation par l'homme. L'okoumé surtout ne se régénère que dans les espaces découverts, défrichements et cultures vivrières. La richesse relative de certaines forêts du Gabon en okoumés signifie incontestablement qu'elles furent habitées autrefois par des populations d'agriculteurs qui ont par la suite disparu. **Pour constituer cette richesse en okoumés exploitables, deux conditions furent donc réalisées successivement : occupation par l'homme amenant le défrichement, puis disparition de la population.** Il en est de même pour l'ilomba, le framiré, etc... Ces espèces ne se reproduisent dans la forêt primaire que sporadiquement dans des clairières ouvertes accidentellement, chablis des tornades par exemple. Aujourd'hui ces conditions se produisent encore mais plus rarement : la population cultive plus intensément, elle s'accroît parfois en densité, les jachères se raccourcissent, il y a moins de grands arbres maintenus debout au-dessus des cultures ; bref les chances de repeuplement naturel en bonnes espèces diminuent.

Toutes les circonstances sont contre la reconstitution de la valeur initiale de la forêt en bonnes espèces exploitables. Il est bien connu qu'une forêt, dès qu'elle est pénétrée par des pistes d'exploitation, est bientôt trouée de plantations le long des pistes et que les défrichements à but agricole s'étendent rapidement en profondeur. Les lisières de la forêt intacte reculent autour des centres économiques et des usines à bois à tel point que celles-ci s'approvisionnent en grumes de plus en plus loin, de plus en plus difficilement et de plus en plus cher. L'usine fait le vide autour d'elle. Elle enlève les meilleurs bois et les agriculteurs détruisent le reste, y compris la régénération naturelle préexistante sur laquelle nous pouvions fonder quelques espoirs. En France, la forêt est pérenne, elle est aménagée en vue d'une exploitation indéfinie. En Afrique, les usines manquent un jour de bois faute de prendre les mesures élémentaires de protection des forêts avoisinantes.

Faute de remédier à cette situation, l'exploitation et à plus forte raison l'industrie forestière disparaîtront de l'Afrique. **Ainsi on se trouvera un jour proche devant cette situation paradoxale : une exploitation et une industrie forestière qui disparaîtront de l'Afrique, alors qu'on devrait s'attendre, en considération de la réputation des forêts de l'Afrique Equatoriale, à leur expansion.** Certes, il y aura toujours de vastes massifs forestiers, mais trop loin dans l'intérieur, au-delà des distances de transport écono-



Photo Lepître.

*Le niangon en Côte d'Ivoire est une admirable essence qui donne un bois aujourd'hui hautement apprécié. Il est possible de la multiplier aisément en forêt par plantations et par régénération naturelle. Plantation de 1930 de niangon pur dans la forêt classée de Yapo sud, en Côte d'Ivoire. Photo 1953.*

mique en vue de l'exportation. Les réserves de bois de la forêt équatoriale n'auront été qu'une chimère. La forêt exploitable aura été gaspillée, détruite, en revenus et potentiel de production.

Il est donc indispensable de mettre en réserve des massifs forestiers de production dans les régions côtières parmi ceux qui sont les plus facilement exploitables. Il est nécessaire aussi de compenser les pertes de l'exploitation par des opérations sylvicoles qui assureront pour le moins la reconstitution de la composition primitive en bonnes espèces. Or ce but n'est pas encore atteint en dépit des programmes d'enrichissement exécutés sur le FIDES. On enlève au Gabon par exemple 300 à 350.000 tonnes d'okoumé par an. Le Service forestier par ses plantations ne peut encore garantir, à partir de leur âge d'exploitabilité, que le maintien d'une exploitation de 75.000 tonnes et encore seulement pour un temps

égal à celui dont il disposera des crédits que lui octroie actuellement le FIDES.

Il faut envisager froidement la situation. Depuis 50 ans on exploite le capital forestier de la partie économiquement exploitable des forêts de la côte d'Afrique. Ce capital s'épuise d'année en année et ne se reconstitue pas ou peu. Le front de l'exploitation s'éloigne vers l'intérieur et s'approche de la limite au delà de laquelle celle-ci n'est plus rentable en vue de l'exportation. Déjà certaines essences parmi les meilleures manquent. Il y a encore fort heureusement des forêts inexploitées qui seront

*La technique de la plantation forestière sur les emplacements défrichés au préalable pour installer d'abord des cultures vivrières peut donner les meilleurs résultats au point de vue de la rapidité de croissance avec des espèces à bois tendre. Image d'une plantation serrée de Framiré sur cultures faites en 1936 dans la forêt d'Abobo près d'Abidjan en Côte d'Ivoire. Photo 1953.*

Photo Lepître



exploitables un jour avec le développement des voies de communication. **Ce sont les ultimes réserves, après il n'y aura plus rien que les forêts réservées enrichies par la sylviculture.** L'exploitation de cueillette et d'exploration telle qu'elle se pratique aujourd'hui disparaîtra inévitablement. Elle ne reviendra plus sur les anciennes coupes parce que celles-ci auront été défrichées ou seront si pauvres en bois utilisable qu'elle ne serait plus lucrative.

Aurons-nous convaincu ainsi ceux qui ne savaient pas et ne pouvaient ainsi prévoir ? Espérons-le et tournons-nous maintenant vers ceux qui doutent. Ils savent peut-être, mais ce sont des sophistes et nous aurons plus de peine à les ramener à nous. Essayons cependant. Je crois pouvoir résumer ainsi leur argumentation en trois points :

1° On a su choisir dans la forêt les quelques essences qui nous sont utiles, mais ce choix correspondra-t-il aux besoins dans un siècle ? Les essences dédaignées de notre temps seront peut-être alors celles qui seront recherchées, tandis que nos okoumés, acajous, niangons, etc., seront devenus sans emploi. Dans cette éventualité, n'est-il pas osé de faire de l'enrichissement à partir de ces essences ? N'est-ce pas un gaspillage de moyens ? Mieux vaut la forêt sauvage actuelle où les générations futures trouveront peut-être ce qui leur convient qu'une forêt enrichie mal à propos et devenue sans intérêt. La conclusion : la politique d'enrichissement est un leurre.

2° Les industries de transformation mécanique et chimique du bois font de très grands progrès et de plus en plus utilisent la matière ligneuse désorganisée, sans discrimination entre toutes les espèces de bois. Nous approchons du moment où il sera possible d'utiliser la totalité des bois de la forêt tropicale dans ces industries. Or, lorsque le sylviculteur aujourd'hui intervient en enrichissant, il détruit plus ou moins et parfois complètement la forêt sauvage qu'il remplace par une autre à sa convenance. Mais n'est-ce pas ainsi encore un gaspillage de matière première et de moyens ! La sylviculture ne risque-t-elle pas d'être anti-économique et les dépenses qu'elle nécessite ne sont-elles pas faites inutilement ?

3° Le matériau bois perd tous les jours de ses traditionnels emplois devant la concurrence des matériaux nouveaux d'un usage plus commode et plus économique : ciment, matières plastiques, métaux. Alors, pourquoi faire de la sylviculture. Laissons même la forêt disparaître si telle est sa destinée. Tout au plus conservons-la dans les lieux où elle est réputée jouer un rôle utile de protection des sols, des eaux et de modération du climat. Surtout ne gaspillons pas nos crédits trop mesurés déjà pour conserver des forêts exploitables et surtout pour y faire de la sylviculture.

Bref, n'ayons pas d'inquiétude sur les conséquences du sort de la forêt, qu'elle paraisse s'appauvrir ou même qu'elle meure. Pour l'immédiat, fermons les dossiers de demandes de crédits au FIDES et aux assemblées locales.

Un siècle, c'est le temps qu'on assigne ordinairement à des plantations forestières pour devenir réalisables. En France il faut près de deux siècles pour une futaie de chênes. En Afrique équatoriale on peut espérer moins. Pour nos espèces à bois tendre, okoumé, limbo, ilomba, fraké, etc... un demi siècle suffira probablement ; quatre-vingts ans pour des acajous et bois similaires. Certes, à ces âges

de l'ordre de la durée moyenne d'une vie humaine, on ne retrouvera plus ces colosses exploités actuellement, ayant 1 m 50 à 3 m de diamètre, mais les arbres de 70 à 80 cm de diamètre et de 30 à 40 m de haut seront tout de même de beaux arbres marchands. Mais pouvons-nous faire des prévisions vraisemblables sur la valeur d'utilisation des différentes essences, cinquante à quatre-vingts ans d'avance ?

Si nous regardons un demi-siècle en arrière nous verrons que le choix du début du *xx<sup>e</sup>* siècle correspond très exactement à celui d'aujourd'hui. On commençait alors à découvrir l'acajou d'Afrique et l'okoumé, dont nous sommes toujours aussi avides et dont nous déplorons l'approche du fond des réserves. En réalité le choix qui a été fait fut fondé sur les qualités intrinsèques des bois. Déjà, avant l'exploitant blanc, l'africain avait, pour ses besoins, choisi l'acajou, l'okoumé, l'iroko et d'autres. Ce sont les meilleurs bois, aujourd'hui, mais aussi pour demain, à tous points de vue. Des emplois disparaîtront, d'autres se créeront pour lesquels les mêmes bois sont utilisables parce qu'ils ont les meilleures caractéristiques physiques et mécaniques. Les vieux chênes de nos belles futaies de l'Ouest en France étaient, il y a deux cents ans destinés à être des bois de marine. L'acier, dans la construction maritime, a remplacé le bois, mais ces vieux chênes avec le développement de l'industrie moderne du tranchage ont pris une valeur nouvelle. Aujourd'hui, plus que jamais, on vient de toute l'Europe dans la forêt de Tronçais acheter les bois destinés à la marine de Colbert.

L'Okoumé est la meilleure essence de déroulage. Comme elle est en même temps abondante dans la forêt du Gabon, elle est devenue une des richesses de l'Afrique Equatoriale. Mais l'okoumé est aussi un excellent bois pour la fabrication des panneaux de fibres, de la pâte à papier, non utilisé dans ces cas parce que trop cher et déjà trop recherché par les dérouleurs. C'est aussi un bois de menuiserie légère très acceptable. L'okoumé, tendre et peu altérable, à condition qu'il soit économiquement exploitable, demeurera un bois très apprécié, à nombreux usages. Or, il est d'une sylviculture aisée au Gabon. Dans de bonnes conditions de sol et d'entretien, les plantations seront exploitables à cinquante ans. Mieux vaut donc le risque que l'on peut prendre en faisant de la sylviculture avec l'okoumé que d'ac-



Photo Aubréville.

*Lagon en forêt envahi par une régénération naturelle d'okoumés de un an. Forêt classée du Cap Estérias, Gabon, Novembre 1953.*

*Jeune peuplement naturel d'Okoumé au bord de la route de Libreville au Cap Estérias. Remarquer la forme élancée des arbres, Novembre 1953.*

Photo Aubréville.

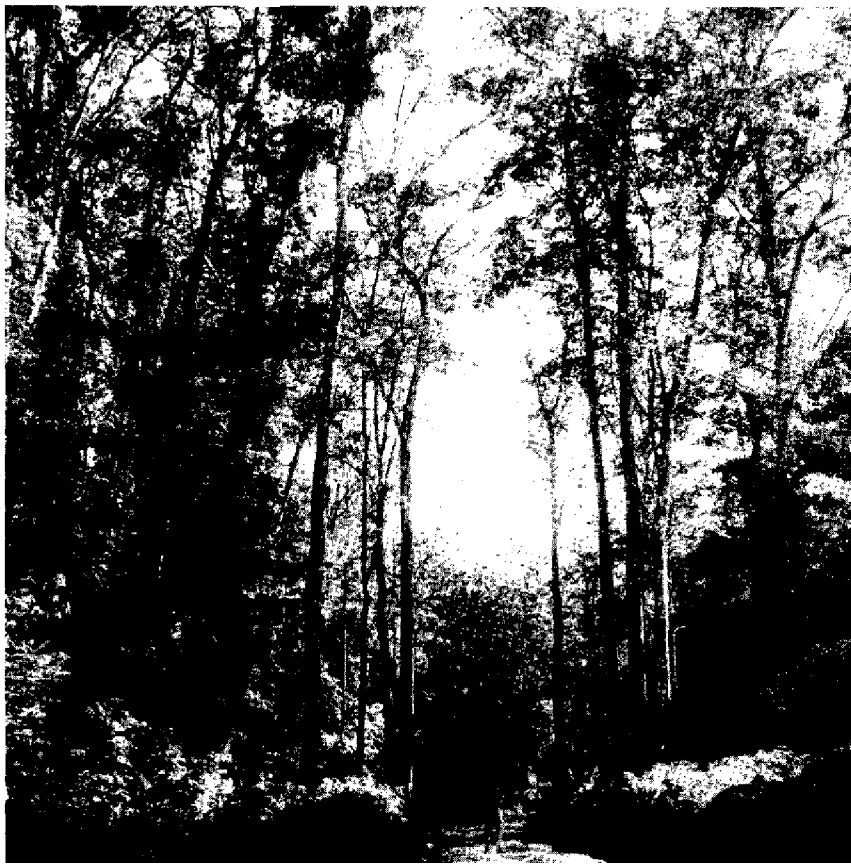






Photo Aubréville.

*Vue panoramique d'une plantation d'okoumé de 1947. Après les éclaircies les jeunes Forêt classée du Cap Estériaux.*

cepter la responsabilité de se refuser à créer avec lui une richesse forestière, en profitant de la situation présente où l'exploitation est prospère.

Tant que l'on utilisera le matériau bois, on emploiera de préférence nos acajous, niangons, makorés, etc..., parce que ce sont des bois de qualité. La seule raison pour laquelle on ne les utilise pas plus aujourd'hui est qu'étant trop peu abondants dans nos forêts africaines, le prix de revient de leur exploitation est relativement cher. Aucune autre essence africaine ne pourra jamais les surclasser. Le choix a été bien fait. Des essences nouvelles peuvent apparaître sur le marché, mais elles ne sont pas supérieures aux anciennes. On les admet comme succédanés parce que les anciennes ne sont plus assez abondantes.

Les progrès techniques des industries mécaniques et chimiques du bois sont incontestables. C'est une nouvelle lueur d'espérance qui éclaire l'avenir de nos forêts tropicales. La démonstration la plus encourageante qui ait été faite récemment est celle de la Régie Industrielle de la Cellulose Coloniale qui, dans son usine en Côte d'Ivoire, fabrique commercialement du papier avec des mélanges de bois durs ou tendres de la forêt hétérogène des environs. Il est aujourd'hui permis d'espérer que l'on réussira à utiliser une large collection de bois tropicaux pour fabriquer des pâtes de cellulose, des panneaux de fibres, plus tard peut être du glucose cristallisé, des levures alimentaires, du furfural, des carburants, des engrais, etc... Les possibilités de distillation et surtout de l'hydrolyse des bois n'avaient conduit à

publier dans la Revue des Eaux et Forêts en 1939 un article intitulé : « *L'utilisation totale des bois tropicaux dans l'Ouest Africain* ». Ma confiance dans les possibilités d'emploi chimique du matériau bois, sans discrimination d'espèces, est encore grande, mais mon enthousiasme est plus raisonné car nous avons acquis depuis l'avant-guerre quelque expérience sur les bois tropicaux en ces matières. En ce qui concerne la pâte de cellulose par exemple, beaucoup de bois tropicaux sont inutilisables en mélange, pour des raisons technologiques (bois pratiquement impossibles à débiter, fûts très mal conformés), ou chimiques (ébénacées), ou papetières (trop mauvaises qualités du papier). Au sujet des produits de l'hydrolyse des bois tropicaux, les études du Professeur SAVARD nous ont appris que certains jus d'hydrolyse n'étaient pas fermentescibles. L'hydrolyse des mélanges de bois serait très délicate à mettre au point, la marche des réactions n'étant pas la même d'un bois à l'autre. Mais peut-être et surtout, il y a le problème des rendements ; ils sont bons avec certains bois, moyens, médiocres ou franchement mauvais avec d'autres. Se poseraient donc pour toutes les industries chimiques, ne fut-ce qu'au point de vue économique de rentabilité, des questions de sélection et d'élimination entre les bois. La machine à utiliser pêle-mêle le bois tout venant sans classement préalable n'existe pas encore. Le gazogène de LACOTTE est peut-être le seul type existant d'un appareil qui consommerait tous les bois sans distinction d'espèces, mais son utilisation sur les tropiques est encore problématique, le carburant synthétique qu'il permettrait





Arbres de 6 ans d'âge sont encore nombreux. Remarquer le couvert léger du peuplement.  
Togobon. Novembre 1953.

de fabriquer ne semble pas pouvoir se répandre sous le règne universel et incontesté du pétrole.

Donc, ces industries de l'avenir augmentent les espoirs d'utiliser plus d'espèces tropicales mais non tous les bois tropicaux, soit pour des raisons de technique, soit pour des questions de rendement. En outre, il sera toujours préférable, pour une industrie, d'exploiter une forêt relativement homogène, constituée d'essences sélectionnées plutôt que la forêt multispécifique sauvage actuelle. Si aujourd'hui on envisage d'utiliser cette dernière telle qu'elle se présente et en dépit de ses multiples inconvénients c'est qu'il n'y en a pas d'autre ; il faut bien tenter d'utiliser la matière première existante quand le calcul fait espérer que ses défauts seront compensés par son prix peu élevé. Même pour de telles industries dans le futur, il est probable qu'une forêt riche en okoumés, niangons, limbos, etc..., aura plus de valeur que la forêt sauvage. L'okoumé est une très bonne espèce papetière, le niangon est aussi une des meilleures qui se soient révélées en Côte d'Ivoire, de même le limbo au Congo. Nous retrouvons ces belles essences au premier rang papetier, est-ce le fait du hasard ?

Reste le troisième ordre d'arguments. Utilisera-t-on encore du bois dans un siècle ? On aurait déjà pu se poser cette question il y a un siècle et cependant les espèces tropicales connues de l'époque restent aujourd'hui toujours prisées : acajous, tecks, palissandres, ébènes, en dépit des modes changeantes dans l'ameublement, bois sombres alternant avec bois clairs dans l'évolution du goût. Il est exact que le bois perde certains usages, qu'il

soit concurrencé dans tous ses emplois par d'autres matériaux. Il se défend cependant. On lui trouve de nouveaux modes d'emploi pour pallier à certains de ses défauts : contreplaqués, placages, panneaux de toutes sortes. La consommation de papier augmente régulièrement. Même dans des usages traditionnels il conserve sa faveur. Les meubles en métal si vite démodés, tôt cabossés, au contact désagréable et peu réparables ne sont pas prêts à ravir leur place aux meubles en bois. La maison en bois reste largement utilisée dans les pays industriels riches en matériaux de toutes sortes comme les Etats-Unis et lorsqu'on habite en Afrique des cases en ciment dans lesquelles on ne s'entend plus parler quand passe un camion dans la rue, on arrive à regretter que dans ces pays neufs, qui sont encore pauvres de ressources et de finances, on ait donné priorité au ciment sur le bois ; mais ces propos nous entraîneraient trop loin. A vouloir suivre ceux qui prophétisent la mort du matériau bois dans un demi-siècle ou un siècle et abandonnent la forêt sauvage à son sort en conséquence de cette éventualité, on encourrerait probablement le reproche des futures générations qui, très probablement, auront toujours besoin de bois et le rechercheront dans les pays qui auront su s'en constituer des réserves.

Non, le temps n'est pas venu du déclin du bois. Si nous nous reportons à un rapport très récent de la deuxième réunion mixte du Comité du Bois de la C.E.E. et de la commission européenne des forêts de la F.A.O. qui s'est tenue à Rome du 8 au 12 octobre 1953, nous lisons que la consommation euro-

péenne de bois d'œuvre et d'industrie tend à augmenter, qu'il convient d'accroître la production forestière, d'amplifier les programmes nationaux de boisement et d'améliorer l'aménagement des forêts pour être en mesure de faire face aux accroissements de consommation à longue échéance, qu'il est nécessaire que les gouvernements assurent à leurs forêts le bénéfice d'une **sylviculture intensive** en leur conservant le personnel et les crédits nécessaires. Voilà l'opinion récemment exprimée des spécialistes européens en matière d'économie du bois, qui en ont étudié l'évolution et les perspectives. Les programmes européens en cours prévoient durant une période de vingt ans des reboisements et travaux d'enrichissement portant au total sur 16.044.915 hectares. Nos programmes en Afrique, et surtout nos crédits qui commandent les programmes, sont à côté des autres de toutes petites choses. Nous ne risquons vraiment rien à pratiquer une sylviculture semi intensive sur quelques milliers d'hectares chaque année. Rien ne nous engage à relâcher l'effort commencé, bien au contraire.

Le troisième groupe des contradicteurs est plus redoutable encore que les deux premiers car ceux-ci ne nient rien, ni la vérité de nos conceptions, ni l'utilité des programmes sylvicoles et cependant ils préfèrent que l'on s'en tienne à un coup de chapeau au principe sans aller jusqu'aux réalisations. La quantité des capitaux d'investissement disponibles dans les territoires africains disent-ils est malheureusement très faible eu égard à l'importance de l'équipement à développer dans tous les domaines, économiques et sociaux — ce qui n'est que trop vrai —. Mais ils ajoutent : dans ces conditions réservons ces capitaux pour les opérations les plus urgentes, celles qui sont d'une réalisation et d'un profit immédiats : ponts, routes, voies ferrées, électrification, etc..., plutôt que d'en dépenser une partie dans les opérations sylvicoles à rentabilité à longue échéance

Le raisonnement est terriblement dangereux parce qu'il fait appel à l'égoïsme d'une génération et que de tels appels sont facilement entendus. J'ai montré que l'exploitation actuelle, ainsi que les défrichements agricoles en forêt dense, consomment un capital forestier légué par la nature. Si une politique de protection et de reconstitution forestière n'est pas appliquée, ce capital sera rapidement et définitivement perdu. **Sans classement de forêts et sans sylviculture, il n'y aura plus, dans quelques dizaines d'années, ni forêts économiquement exploitables, ni industries forestières en vue du commerce d'exportation.** Il est abusif que la génération présente utilise à son profit tout ce capital et qu'elle ruine d'autant celles qui suivent. Le minimum décent serait de replanter autant d'arbres que l'on en a coupé. J'ai écrit plus haut que nous étions encore loin d'en être là. *La tentation est certes grande d'accepter comme un fait dans l'ordre naturel des choses l'épuisement de la forêt existante et de réserver*

toutes les ressources financières, y compris celles qui proviennent de cette forêt, à des travaux d'utilité immédiate. Fort heureusement cette conception égocentrique n'est pas généralement admise dans nos territoires, ni au Ministère de la France d'Outre-Mer, ni au Comité Directeur du FIDES, mais elle existe sous roche comme une murène et reste menaçante.

C'est pour mettre nos programmes forestiers à l'abri de refoulements éventuels que l'on avait conçu un Fonds forestier de la France d'Outre-Mer qui aurait été partiellement alimenté par un prélèvement sur les ressources forestières actuelles. Ce fonds est indispensable pour assurer la continuité d'une action en forêt. Les assemblées locales doivent participer à sa gestion pour qu'elles aient l'assurance que les dépenses sont bien faites dans l'intérêt des territoires. **Il est devenu urgent de préserver les crédits destinés à la forêt des appétits égoïstes.**

Il peut encore rester des doutes sur les possibilités de transformation de la forêt sauvage par la sylviculture inévitablement rudimentaire qui est appliquée de la Côte d'Ivoire au Congo. Dans cette revue j'ai déjà publié des notes et des chiffres sur l'évolution des premières plantations faites en Côte d'Ivoire et au Congo. Je ne crois pas devoir reprendre cette question ici. Les photographies ci-contre montreront mieux qu'un compte-rendu ce qui a été obtenu déjà ; ce que l'on peut espérer aussi d'après l'observation des peuplements naturels. Les techniques sylvicoles peuvent encore être améliorées. Un persévérant travail est à accomplir. Je citerai cependant quelques chiffres significatifs rapportés de ma dernière tournée au Gabon. Une des premières plantations d'okoumés faite dans la forêt du Cap Estérias près de Libreville venait d'être éclaircie. Elle datait de 1944. Il restait, après éclaircie, enlèvement des arbres mal venants, fourchus, surcimés, 82 arbres sur le quart d'hectare qui fut inventorié, c'est-à-dire rapporté à l'hectare, 328 arbres, ce qui est encore beaucoup. La hauteur moyenne des arbres dominants était de 26 mètres et leur diamètre moyen de 22 cm ; le plus beau avait 33 m de haut et 39 cm de diamètre. N'est-ce pas mieux qu'encourageant pour des jeunes okoumés de neuf ans d'âge.

En défendant la conception de la sylviculture, telle que les services forestiers l'appliquent en Afrique, nous pouvons avoir une autre ambition. Reconstituer une forêt qui sera mieux exploitable, en raison de la concentration du futur matériel utilisable, éviter la disparition de l'exploitation forestière sur la Côte d'Afrique, est une tâche indispensable, mais il est possible d'aller au-delà. En effet, j'ai déjà eu l'occasion de l'écrire, l'Afrique équatoriale par son climat humide et chaud est naturellement favorable à la production du bois et de tous les produits à base de cellulose. *La forêt s'y étend sur des surfaces considérables qu'une agriculture permanente ne pourra jamais mettre entièrement en valeur par*

manque de population et en raison d'une limite de consommation pour les produits agricoles tropicaux d'exportation. Cependant dans les espaces desservis par les ports, la forêt utilement exploitable peut devenir victime des défricheurs, tandis que la sylviculture pourrait transformer les massifs les mieux placés en forêts améliorées qui représenteraient dans un demi siècle déjà une richesse considérable.

autres de grandes richesses forestières, occuperont une place prééminente dans les échanges internationaux en matière de bois. Le risque est faible d'adopter une telle politique forestière de prospérité pour l'avenir. Les chances de réussir et de gagner sont grandes. Pourquoi ne pas l'appliquer dans toute la limite des ressources financières disponibles ! Il restera toujours assez de forêts sauvages,

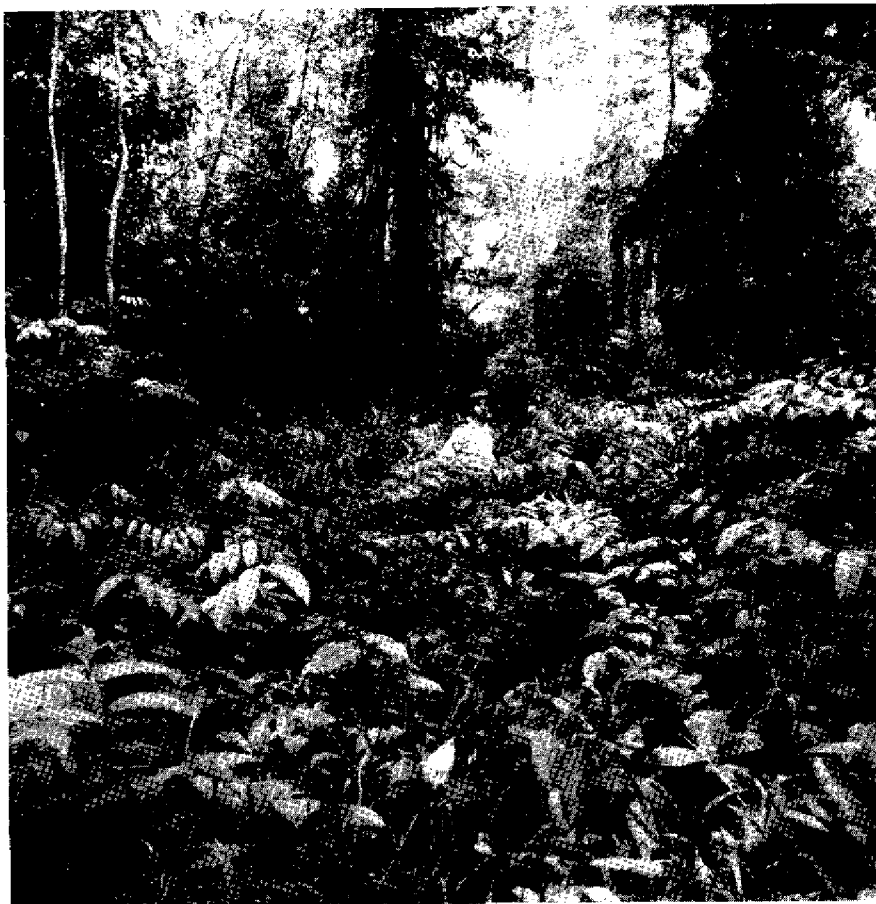


Photo Aubréville.

*Plantation d'okoumé de 1952. Les jeunes plants se présentent très vigoureux dans la bande de 30 mètres largement ouverte dans la forêt. Forêt classée du Cap Estérias, Gabon, Novembre 1953.*

Les mêmes problèmes se posent dans tous les pays tropicaux du monde dans la même ambiance d'indifférence et d'incompréhension pour les problèmes forestiers. Ceux qui s'élèveront au-dessus de cette indifférence et de cet égoïsme, et qui par protection et sylviculture, constitueront seuls ou avant les

loin de la mer, entre l'océan Atlantique et le fond du bassin du Congo, mais il faut souhaiter que la sylviculture puisse convertir de grands massifs dans le bas et le moyen pays en forêts riches de ces belles essences que nous connaissons déjà.

Place et honneur à la sylviculture tropicale !

